

FAITS SAILLANTS

- Près de 3 000 personnes en provenance de la République Dominicaine se sont installées dans des sites spontanés à Anse à Pitres ;
- Epidémie de choléra : malgré cette légère diminution observée au cours du mois d'août ; les acteurs doivent maintenir la vigilance jusqu'à la fin de la saison cyclonique en novembre.
- Les familles les plus pauvres dont toutes les sources de revenus ont été affectées par la sécheresse voient leur pouvoir d'achat s'affaïsser face à l'augmentation considérable des prix des produits de première nécessité ;
- Le sous financement du Fonds de réponse aux urgences (ERRF) affecte la réponse humanitaire en Haïti ; sur les 5 millions demandés en 2015 seulement 10 pour cent ont été reçus.

CHIFFRES CLES

Nb. de déplacés dans les camps Source: DTM, Juin 2015	60 801
Nb. cumulatif de cas suspects de choléra (1 ^{er} Janv. au 19 septembre 2015) Source : MSPP	22 511
Nb. de décès dus au choléra (1 ^{er} janv. à 19 septembre 2015) Source: MSPP	185



Au sommaire

- Situation binationale P.1
- Epidémie de cholera P.3
- Sécurité alimentaire P.4
- Financement humanitaire P.5

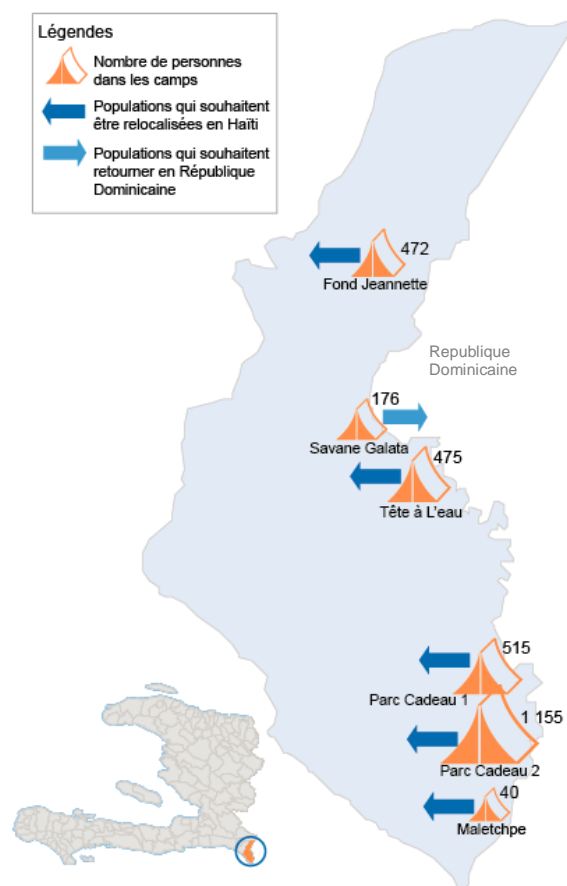
Situation binationale: A Anse à pitres, près de 3 000 personnes ont besoin urgemment d'une assistance humanitaire

Installées dans 6 sites spontanés, ces personnes font face à des conditions de vie très précaires

Une mission d'évaluation conduite par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans la commune d'Anse à pitres a fait état d'une situation humanitaire critique à laquelle les personnes retournées de la République dominicaine font face. En effet, dans cette zone du département du Sud-Est avec la frontalière République dominicaine, 2 833 personnes (soit 582 familles) vivent dans 6 sites spontanés (Tête à l'eau, Fond Jeannette, Parc Cadot 1, Parc Cadot 2, Savane Galata et Maletchpe) avec des besoins particuliers en nourritures, eau potable et abris.

A l'origine de cette crise humanitaire, l'application de l'arrêt « TC 168/13 », émis en 2013 par la Cour constitutionnelle dominicaine ayant conduit au retrait de la nationalité affectant une population de plus de 300 000 personnes, dont la majorité serait d'origine haïtienne. Le délai pour la régularisation des cas de recours a expiré depuis le 17 juin dernier. Toutefois, les expulsions officielles n'ont démarré qu'au début du mois d'août. Selon le dernier rapport de l'Organisation internationale des migrations (OIM), environ 24 000 personnes sont retournées en Haïti, dont 3 000 seraient déportées officiellement par les autorités dominicaines. Toutefois, il faut préciser que ces chiffres ne concernent que les personnes enregistrées dans les points officiels et ayant eu des interviews avec les équipes de OIM à leur retour.

La majorité des personnes interrogées à Anse à pitres déclarent avoir quitté la République Dominicaine par peur d'être victimes de la répression. Ce sont principalement des personnes ayant



Sources: Rapport d'évaluation de MHEV (Mécanisme harmonisé d'évaluation des vulnérabilités), Direction de la Protection Civile, GARR, Service Jésuites aux migrants

L'objectif stratégique de l'Equipe humanitaire opérant en Haïti est d'appuyer les efforts du gouvernement haïtien pour identifier, suivre et assister les migrants arrivés de la République Dominicaine, en leur assurant un minimum de services de base.

vécu pendant des décennies là-bas et qui ont quitté leurs maisons avec peu ou pas de biens, fuyant le mauvais traitement de leur voisin dominicain et une éventuelle crainte d'expulsion par l'immigration dominicaine.

«Je me rappelle que c'était un vendredi, en fin d'après-midi, je rentrais chez moi venant du travail quand j'ai remarqué des barrages en rentrant dans mon quartier; en arrivant tout près de chez moi, j'ai constaté que la porte de ma maison était barrée par des voisins dominicains qui m'ont intimé l'ordre de partir », a témoigné Joselyne Cajuste, habitante à Fond Jeannette enceinte et mère de 5 enfants tous nés en République Dominicaine. « J'ai dû rentrer en Haïti les mains vides et sans mon mari car je craignais pour ma vie et celle de mes enfants » a-t-elle ajouté.

La situation difficile de Joselyne Cajuste n'est pas différente de celle de la majorité des personnes retournées habitant les camps à Anse à pitres. Les habitants manquent de tout : nourriture, eau potable, abris, vêtements etc... « Ces gens vivent dans une misère atroce. Même la nourriture est pour eux un luxe. Pour manger, ils doivent recourir à la solidarité des voisins de la zone pour lesquels j'ai un profond respect », a déclaré Desruisseaux Benoit, leader communautaire et agent de santé à Fond Jeannette.



Les camps sont construits de toiles, de morceaux de cartons.
Crédit photo : OCHA Haïti

Ces camps, construits de toiles, de morceaux de cartons, de bâches et de cabanes en bois couvertes d'habits et de feuillage, sont situés dans des zones inondables et ne peuvent pas résister aux phénomènes météorologiques, et se révèlent donc très vulnérables aux catastrophes naturelles.

Bien qu'il y ait une très bonne relation entre les personnes retournées et la communauté d'accueil, il faut quand même souligner que les ressources

disponibles ne suffisent pas même pour nourrir les personnes qui habitaient déjà la zone. Une situation préoccupante particulièrement pour la communauté humanitaire qui craint que cette pression démographique n'aggrave la situation de famine qui frappe la commune d'Anse à pitres, victime d'une forte sécheresse. Dans la plupart de ces sites, particulièrement à Parc Cadot, des cas de malnutrition ont été observés.

Un risque de propagation de l'épidémie de choléra

Il existe également une préoccupation grandissante quant à la possibilité que l'épidémie de choléra touche les sites des personnes retournées/déportées particulièrement à Anse à pitres. Dans ces camps où vivent des milliers de personnes, les conditions d'hygiène sont inadéquates, l'accès à l'eau potable est limité et les infrastructures sanitaires sont presque inexistantes. Dans la plupart de ces camps, seulement 3 latrines servent environ 500 personnes, les habitants des communautés avoisinantes et des camps continuent de boire de l'eau provenant de la source dont la qualité est douteuse et la quantité est insuffisante.

Beaucoup de personnes, particulièrement des enfants, ont déjà contracté des maladies liées à l'hygiène et à l'eau. Des cas de diarrhée, des infections de la peau sont signalés.

La communauté humanitaire se mobilise

Plusieurs acteurs humanitaires notamment Food for the Poor, OIM, Ayiti Timoun, GARR, Service Jésuites aux Migrants, l'ONG Heart to Heart ont procédé à la distribution de bâches, de kits d'hygiène, de rations alimentaires et organisé des cliniques mobiles. Toutefois, ces mesures sont largement insuffisantes pour soulager les souffrances de ces nombreuses familles vulnérables vivant dans ces sites.

Ainsi, il est recommandé d'accorder une priorité aux initiatives de relocalisation soit dans leur communauté d'origine, à travers un programme d'aide au retour incluant une assistance aux familles d'accueil, ou dans certains cas la mise en place des abris respectant les normes minimales. Il est également indispensable et urgent de faciliter

l'accès aux services de base (hygiène, eau potable, nourriture et santé) aux populations vivant dans les structures existantes temporaires.

La communauté humanitaire, sous le leadership du Coordonnateur humanitaire appuyé par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), continue de mobiliser les ressources afin d'appuyer la réponse à cette situation. Le Fond de réponse aux urgences (ERRF) est en train de se concerter avec les acteurs opérationnels sur la possibilité d'allocation de 100 000 dollars des fonds résiduels afin d'entamer le processus de relocalisation de certaines familles et de répondre à leurs besoins basiques. Toutefois, ce montant reste largement insuffisant compte tenu de l'ampleur des besoins notamment pour répondre à la situation humanitaire à Anse à pitres et pour adresser la problématique migratoire sur l'ensemble du territoire.

Mise en place d'un mécanisme de veille humanitaire

Dans le but d'évaluer la vulnérabilité des personnes regroupées en sites ou campements, en particulier les personnes retournées ou rapatriées de la République Dominicaine, la Direction de la protection civile (DPC) soutenue par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), la commission européenne (ECHO), UNICEF et le comité de coordination des ONGs (CCO) a mis en place le mécanisme harmonisé d'évaluation des vulnérabilités (MHEV). Ce mécanisme est également appuyé par les ONGs Save the children, GOAL, Solidarités international, Oxfam, GARR, Solidarité Fwontalye et Services Jésuites pour les Migrants.

En vue de tester les outils de ce mécanisme, une mission pilote a été réalisée du 10 au 11 septembre 2015 dans la localité de Fond Jeannette à Anse à pitres. Environ 470 personnes et 96 retournées de la République dominicaine ont été ciblées dans le cadre de cette évaluation. A l'aide d'entretiens structurés, de focus group, d'observations et d'enquête-ménage, cette évaluation pilote a permis de confirmer la situation précaire des familles à Fond Jeannette.

Le MHEV a pour but de faire des recommandations aux acteurs et sert principalement à la DPC comme outil de prise de décision. Dans le cadre de cette mission pilote, le rapport a permis à la DPC de préparer son plan de réponse.

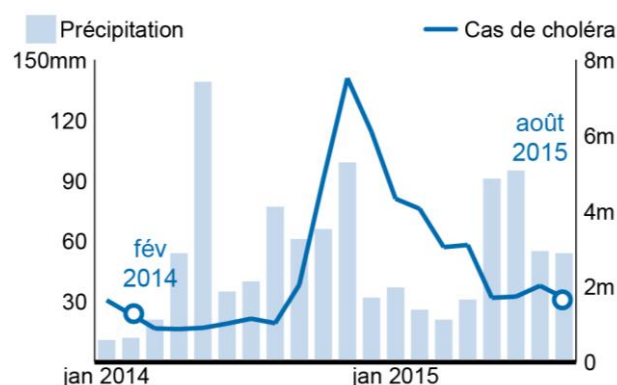
Epidémie de choléra : Une légère diminution des cas constatée

Les acteurs doivent maintenir la vigilance jusqu'à la fin de la saison des pluies en novembre

La lutte contre l'épidémie de choléra constitue une priorité pour les agences du Système des Nations Unies en Haïti et ses partenaires. Ainsi, ils continuent à appuyer les autorités afin que le pays puisse disposer des infrastructures sanitaires adéquats et améliorer l'accès à l'eau potable dans les communes les plus à risques.

Les dernières statistiques publiées par le MSPP indiquent une légère baisse du nombre de cas de choléra vus pour le mois d'août comparé au mois précédent ; ce nombre est passé de 2 019 à la fin du mois de juillet 2015 à 1 697 à la fin du mois d'août. Il faut, Cependant, souligner que les départements de l'Ouest (623), du Centre (466) de l'Artibonite (266) restent les plus vulnérables totalisant à eux seuls plus de 70 pour cent (1 355) de l'ensemble des cas enregistrés dans tout le pays.

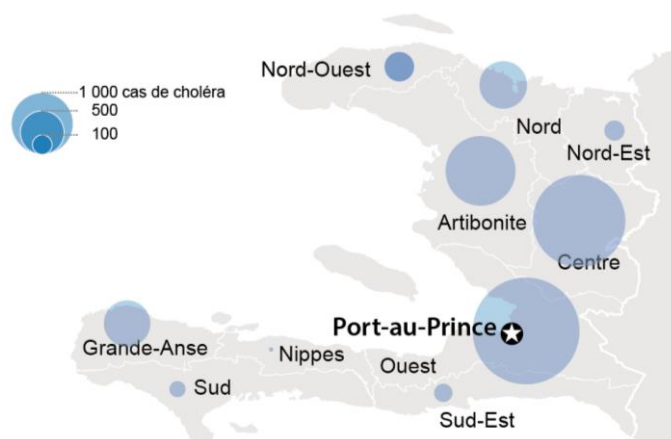
Malgré ces résultats positifs, le maintien de la vigilance doit être soutenue tout au long de la saison pluvieuse qui s'étend jusqu'en novembre. C'est la saison pendant laquelle la propagation de l'épidémie est la plus probable surtout dans les départements les plus vulnérables, considérés comme étant les épicentres de choléra et caractérisés par le manque d'eau et d'assainissement, l'insuffisance des services sociaux et la grande mobilité des populations. Il est prévu que les activités de pluies vont continuer jusqu'en novembre. Par conséquent,



Sources: Accuweather, MSPP, OPS/OMS

l'ensemble des acteurs doivent rester mobilisés en appui aux autorités locales pour répondre aux alertes.

La persistance du choléra et d'autres maladies d'origine hydrique reste largement due au fait qu'une grande partie de la population haïtienne (42 pour cent, selon UNICEF), n'a pas accès à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates. D'autant plus, les capacités de réponse et de prise en charge médicales sont très faibles coïncidant avec le retrait progressif de nombreux acteurs sur le terrain.



Sources: MSPP, OPS/OMS

Le gouvernement haïtien, avec le soutien des agences du Système des Nations Unies et de ses partenaires, continue de mettre en œuvre le plan d'élimination de choléra qui préconise le renforcement de la surveillance épidémiologique, une réponse rapide aux flambées de choléra à travers les Equipes Mobiles d'Intervention Rapide (EMIRA), la sensibilisation des populations aux bonnes pratiques d'hygiène et l'amélioration des services de santé, d'eau potable, d'assainissement et hygiène.

Pour faire face au sous financement humanitaire qui a affecté la réponse à des situations humanitaires et en particulier en Haïti, et pour renforcer la réponse au choléra dans un contexte où l'épidémie risque de ressurgir avec la saison des pluies, un appel de fonds global pour les besoins humanitaires urgents a été lancé en août dernier par l'Equipe Humanitaire pays. Sur un montant de 25 millions demandé, 8,8 millions sont requis afin d'assurer une réponse rapide aux flambées de choléra dans les premières 48 heures. Le but recherché est de limiter la propagation de l'épidémie principalement dans les départements les plus vulnérables.

Depuis le début de l'année jusqu'au 19 Septembre 2015, plus de 22 000 cas et 185 décès ont été signalés ; ce qui rapporte à plus de 746 000 le nombre de cas vus et 8 847 décès depuis octobre 2010, date de l'apparition de l'épidémie en Haïti.

Montée vertigineuse des prix des produits locaux : les familles pauvres en paient les frais

Les récentes pluies sont insuffisantes pour pallier aux dégâts causés par la sécheresse dans le pays

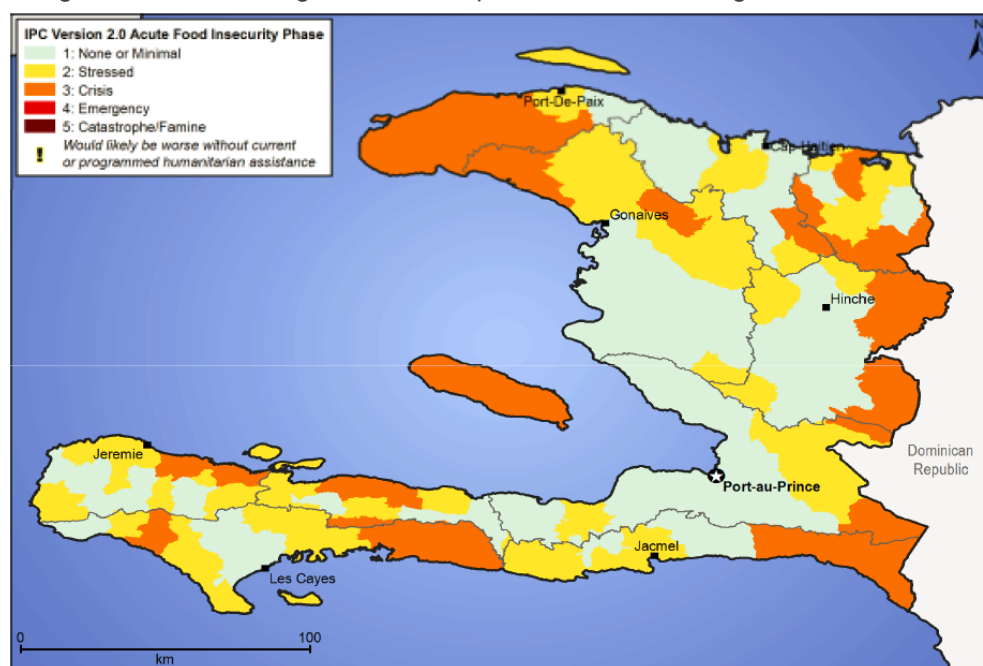
Des actions urgentes et structurelles doivent être renforcées afin d'éviter une détérioration de la situation de la sécurité alimentaire du pays.

La persistance des tendances à la hausse des prix des produits locaux et de première nécessité bat encore son plein à la suite de la longue sécheresse que connaît le pays. Les plus pauvres dont toutes les sources de revenus sont sérieusement affectées par cette situation voient leur pouvoir d'achat s'affaïsser face à l'augmentation considérable des prix. Dans le Sud-Est, le Nord-Ouest, le Nord-Est et la péninsule du Sud, la Crise (Phase 3 de l'IPC) continuera jusqu'en décembre 2015, selon les dernières mises à jour de la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA) du mois d'août dernier. En effet, les marchés continuent d'afficher un manque de disponibilité de produits locaux. L'augmentation du prix du maïs moulu local a varié entre 20 et 50% et le haricot entre 80% à 130%. Mis à part les produits locaux, certains produits importés comme le riz et le blé ont subi une variation de 5 à 10% et de 13 à 39% successivement.

En ce qui a trait au département du Nord, l'irrégularité des pluies a beaucoup affecté les récoltes comme le haricot et le maïs avec une perte allant de 70 à 80 pour cent. Dans les zones rizicoles du Nord-Est des récoltes de riz sont en cours mais le manque d'eau empêche la mise en place de pépinière pour la campagne d'automne. Par contre, dans la Vallée de l'Artibonite, les riziculteurs conduisent les opérations de repiquage pour des récoltes qui auront lieu dès le mois de novembre. Les plus grands défis restent la

<http://haiti.humanitarianresponse.info/> | www.unocha.org

réduction dans la disponibilité de l'eau et le prix de l'engrais chimique qui se vend à plus de 1500 gourdes contre 900 gourdes fixées par le Ministère de l'Agriculture.



Carte des résultats actuels de l'insécurité alimentaire, août-septembre 2015. Sources: CNSA

Des conséquences sur les populations vulnérables

Le manque de disponibilité de denrées agricoles et la baisse du revenu ont affecté la capacité des ménages pauvres à accéder aux aliments sans recourir à des stratégies négatives menaçant leur consommation future. La sécheresse a accentué la pénurie d'eau dans plusieurs communes de l'Artibonite, du sud-est et du Sud entre autres. Tout ceci fait augmenter le risque des maladies hydriques puisque les ménages sont contraints d'utiliser l'eau de provenance douteuse. Dans certains cas comme dans le Sud-Est, la pénurie d'eau empêche aux ménages de préparer leur nourriture ou de se laver.

Au-delà de cette rareté due à la sécheresse, certaines zones dans plusieurs départements ont reçu des chutes de pluies légères, améliorant tant bien que mal des cultures en cours. Dans le département du Sud, les récoltes les plus importantes en cours sont celles des cultures pérennes bien qu'elles restent en déca de leur niveau normal. Les récoltes des principaux produits dont le maïs et le haricot sont plus significatives dans les zones irriguées, bien qu'elles aient été aussi affectées par le manque d'eau dans les lits des rivières.

Toutefois, ces pluies sont nettement insuffisantes pour parier les dégâts de la sécheresse dus au phénomène El Niño dans le pays. Selon les perspectives de la CNSA et de FEWS Net, il y a de fortes probabilités que *El Niño* (pluviométrie inférieure à la normale) persiste jusqu'au début de l'année 2016. La prévision est aussi assez pessimiste pour la prochaine campagne hivernale par rapport au climat qui sévit et les intrants limités. Et par rapport au à l'insuffisance d'actions de réponse pour combler les déficits, le pays ne pourra pas anticiper un potentiel risque de détérioration de la sécurité alimentaire dans les mois à venir.

OCHA s'inquiète du sous financement du Fonds de réponse aux urgences ERF en Haïti

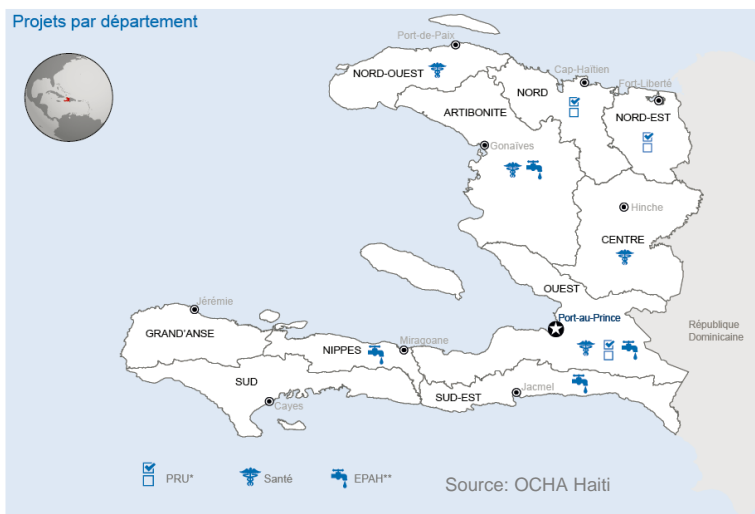
Seulement 10 pour cent des 5 millions demandés en 2015 ont été reçus

Dans le cadre de la stratégie 2015 du Fonds de réponse aux urgences géré par le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), 5 millions de dollars américains ont été demandés pour appuyer la réponse humanitaire

Malgré le sous-financement, le fonds d'urgence (ERRF) géré par OCHA a apporté un appui financier de US\$ 3 million (janv.-septembre 2015) à la réponse humanitaire en 2015 dont 73,5% à la réponse à l'épidémie de choléra.

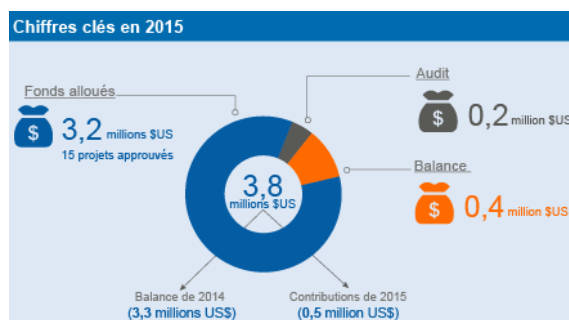
durant cette année. Seulement une contribution généreuse de la Suède de 581 000 dollars a été enregistrée jusqu'à ce jour.

Une situation assez préoccupante car elle affecte particulièrement la capacité des acteurs humanitaires à fournir une aide urgente aux multiples crises auxquelles le pays est confronté actuellement. Le sous financement a affaibli notamment l'appui aux activités de réponse à l'épidémie de choléra, aux activités de préparation et réponse aux urgences pendant la saison cyclonique et à la situation de famine provoquée par la sécheresse qui affecte plus de 3 millions de personnes ainsi que la crise migratoire entre Haïti et la République Dominicaine.



Dans ce contexte, le Fonds s'est contenté du reliquat de 2014 pour financer jusqu'à date 15 projets de réponse d'urgence à hauteur de 3,2 millions de dollars. Il s'agit particulièrement de 9 projets (US\$2.2 millions) de réponse aux flambées de choléra qui ont contribué substantiellement à réduire l'incidence de l'épidémie sur les communautés affectées (zone métropolitaine de Port-au-Prince ou dans les départements les plus affectés comme l'Artibonite, le Sud-Est, le Centre et le Nord-Ouest).

Les activités de préparation et de réponse aux désastres ont été financées à hauteur de \$0.8 million (4 projets) pour répondre aux besoins dans les départements de l'Ouest, Nord et Nord-Est.



Diverses activités urgentes comme la vaccination des enfants contre la diphtérie au niveau national et la protection des expulsés de la République Dominicaine ont reçu \$0.2 million (2 projets).

Le Fonds de réponse aux urgences en Haïti (ERRF Haïti) a pour objectif global de renforcer le rôle du Coordonnateur humanitaire dans la réponse aux urgences et d'offrir une

certaine capacité d'action à l'ensemble de la communauté humanitaire. Il assure ainsi des financements rapides et stratégiques aux urgences humanitaires telles que la réponse au cholera, la préparation et la réponse aux désastres naturels ainsi qu'à toute autre nouvelle urgence imprévue.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Widlyn Dornevil, chargé de l'information publique, dornevil@un.org, (509) 3702 5182

Alix Nijimbere, chargé du reporting humanitaire, nijimbere@un.org, (509) 3702 5790

Les bulletins humanitaires d'OCHA sont disponibles sur <http://haiti.humanitarianresponse.info/> | www.unocha.org | www.reliefweb.int

Rejoignez OCHA Haïti sur les médias sociaux : [@OCHAHaiti](https://twitter.com/OCHAHaiti) | [OCHAHaiti](https://www.facebook.com/OCHAHaiti)